



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (613) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Health Services Project Division (XF)/Division des
projets de services de santé (XF)
Place du Portage, Phase III, 12C1
11 Laurier St./11 rue, Laurier
Gatineau
Gatineau
K1A 0S5

Title - Sujet SRTDPSS	
Solicitation No. - N° de l'invitation HT426-144642/F	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client HT426-144642	Date 2017-06-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XF-008-31604	
File No. - N° de dossier 008xf.HT426-144642	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-07-28	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wong-Sing, Aaron	Buyer Id - Id de l'acheteur 008xf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2213 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 934-1235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Services de renseignements et de traitement des demandes de paiement pour les services de santé

Demande de propositions (DP)

HT426-144642/F

Questions et réponses – Ensemble 1

Question 1

Les entreprises de l'extérieur du Canada (p. ex. de l'Inde ou des États-Unis) peuvent-elles soumettre une proposition pour cette demande?

Réponse 1

Réf. : Article 5.1.2 de la DP
Article 7.9.3 de la DP
Article 7.14.7 de la DP
Article 3.3.2.13 de l'annexe A – Énoncé des travaux
Article 3.4.6.4 de l'annexe A – Énoncé des travaux

Les entreprises de l'extérieur du Canada peuvent soumettre une proposition, toutefois, les Services de renseignements et de traitement des demandes de paiement pour les services de santé sont conditionnellement limités aux services canadiens (voir les articles 5.1.2 et 7.9.3 de la DP); c'est-à-dire tous les dossiers (y compris les copies de sauvegarde) doivent être stockés au Canada (transmission et conservation) en tout temps (voir l'article 7.14.7 de la DP et les articles 3.3.2.13 et 3.4.6.4 de l'annexe A – Énoncé des travaux).

Question 2

Devons-nous nous rendre sur place pour assister à des réunions?

Réponse

Réf. : Article 3.1.2.7 de l'annexe A – Énoncé des travaux
Article 3.3.13.16 de l'annexe A – Énoncé des travaux
Article 4.2.4 de l'annexe A – Énoncé des travaux

Conformément à l'article 3.1.2.7 de l'annexe A – Énoncé des travaux, l'entrepreneur doit au moins :

- a) tenir des téléconférences mensuelles avec des dirigeants de Santé Canada;
- b) participer à ses frais une fois par trimestre à des réunions en personne avec des dirigeants de Santé Canada, à un endroit désigné par le Chargé de projet :
 - i. cet endroit se situera le plus souvent à un bureau de Santé Canada (région de la capitale nationale), mais à l'occasion, le Chargé de projet peut demander que la réunion ait lieu dans les locaux de l'Entrepreneur. Le cas échéant, l'Entrepreneur ne sera pas responsable des dépenses liées au déplacement pour les représentants de Santé Canada.

Conformément à l'article 3.3.13.16 de l'annexe A – Énoncé des travaux, l'Entrepreneur doit diriger un *Comité d'examen conjoint de vérification des demandes de paiement des Fournisseurs*. Les réunions ont généralement lieu par téléconférence en plus d'une réunion en personne en fin d'année.

Veillez-vous reporter à la modification n° 1 de la DP ci-dessous.

Conformément à l'article 4.2.4 de l'annexe A – Énoncé des travaux, l'Entrepreneur doit assister aux réunions de coordination mensuelles présidées par le Chargé de projet. Les réunions de coordination auront lieu dans les bureaux du Chargé de projet.

Question 3

Pouvons-nous accomplir les tâches (liées à la DP) à l'extérieur du Canada (p. ex. en Inde ou aux États-Unis)?

Réponse 3

Veillez voir la réponse 1.

Question 4

Pouvons-nous soumettre les propositions par courriel?

Réponse 4

Réf. : Article 2.2.1 de la DP
Article 3.1.1 de la DP

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Le Canada demande aux soumissionnaires de présenter leur soumission sur des clés USB distinctes pour chaque section.

Les soumissions ne doivent pas être transmises par courriel.

Modifications apportées de la DP:

1. À l'article 3.3.13.16.1 a) de l'EDT :

Supprimer :

Remarque : Ce comité se réunit tous les trimestres avec un examen annuel complet. Le temps que les membres du comité doivent consacrer à ces réunions est estimé à environ cinq à six jours ouvrables par an. Les réunions ont généralement lieu par téléconférence en face à face en fin d'année;

Remplacer par :

Remarque : Ce comité se réunit tous les trimestres avec un examen annuel complet. Le temps que les membres du comité doivent consacrer à ces réunions est estimé à environ cinq à six jours ouvrables par an. Les réunions ont généralement lieu par téléconférence sauf pour une réunion en personne en fin d'année;

Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.